

◆◆ Insertion socioprofessionnelle ◆◆

Adresse

Square Roosevelt, 6
7000 Mons

Téléphone

065/40 93 36

Site Internet

<http://www.csefmons.be/>

Statut

Organisme consultatif géré par les partenaires sociaux
Autorité de tutelle : Région wallonne

Coordination

Fabrice DE BRUYN
Tél. : 065/409.339
GSM : 0498/730.496

◆◆ Nos missions ◆◆

Les Comités Subrégionaux de l'Emploi et de la Formation (**CSEF**) ont été institués par le décret du 22 décembre 1989 conclu entre l'Exécutif de la Communauté française et l'Exécutif de la Région Wallonne.

Suite au décret du Gouvernement wallon du 26 février 2003, les CSEF ont été intégrés à l'Office Wallon de la Formation professionnelle et de l'emploi et il existe désormais un Comité par Direction Régionale du FOREM. Le CSEF de Mons-La Louvière a ainsi été scindé en deux entités distinctes : le CSEF de Mons et le CSEF de La Louvière.

Le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation (CSEF) a pour **mission** d'émettre des avis, recommandations ou propositions sur toutes les matières concernant l'emploi et la formation, notamment à propos de :

- ◆ L'analyse des besoins du marché de l'emploi
- ◆ Les propositions et avis élaborés en termes de régulation de l'offre de formation
- ◆ Le plan annuel d'actions

- ◆ L'accompagnement et l'évaluation du Dispositif Intégré d'Insertion
- ◆ L'offre d'insertion

Chaque Comité Subrégional est composé comme suit :

- un président
- huit membres représentant les organisations représentatives des employeurs
- huit membres représentant les organisations représentatives des travailleurs
- le directeur de la direction régionale du ressort territorial du comité régional
- un membre issu d'un organisme de développement économique du ressort territorial du Comité Subrégional

Pour plus d'informations sur les CSEF de Mons et de la Région du Centre (Membres, zones de compétences, principales actions menées...), voir leur site internet respectif : <http://www.csefmons.be> et <http://www.cseflalouviere.be>